

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY

SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2021-009

Date de convocation : **19 mars 2021**

Nombre de délégués en exercice : 26
Nombre de membres présents : 19
Nombre de membres votants : 19

L'an deux mille vingt et un, le **29 MARS** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à la salle des fêtes de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN, REMILLY, MARTIN, GIORGIO, PASCUAL, BURLET, BAREILLE, BOBICHON, ZANOTTI, COQUARD, DIDELET, BOUKACEM, LHOPITAL, AIGLON.

MMES MARCILLIERE, MABON, REVOL, NEVEU, LAFONT.

Secrétaire de séance : M. BOUKACEM

Objet : Approbation du Compte Administratif 2020

Monsieur le Président invite les membres du Comité à reprendre le compte administratif qui leur a été envoyé afin de parcourir ensemble les sections d'investissement et de fonctionnement.

Après avoir vu les sections dans le détail, le Président annonce que le compte administratif 2020 présente les résultats de clôture suivants :

- section d'investissement : 3 039 932.10 €
- section d'exploitation : 1 220 953.19 €

Après s'être assuré qu'aucune question n'était plus à poser, le Président se retire et laisse sa place au doyen de l'assemblée, Monsieur Lhopital, qui fait procéder au vote.

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

APPROUVE le compte administratif 2020

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé tous les Membres présents.
Pour copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le

Le Président
Daniel JULLIEN



REÇU EN PREFECTURE

le 02/04/2021

Application agréée E-legalite.com